Composter au travail

Syndicat mixte Cyclad

Auteur :

1 rue Julia et Maurice Marcou
17700 Surgères
Voir le site internet
Charles-adrien Beneteau
ca.beneteau@cyclad.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le programme local de prévention des déchets de la Communauté d'Agglomération de Saintes a été signé en fin d'année 2011.

En 2013, une des thématiques phares du programme a été l'éco-exemplarité. Dans le but de faire connaître à l'ensemble du personnel de la collectivité le contenu des actions du programme et de les amener à devenir acteur de ce projet, des composteurs et un lombricomposteur ont été installés à proximité des locaux de la collectivité. Ainsi, les agents restant sur place le midi ont la possibilité de composter leurs biodéchets sur le lieu de travail.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectif : sensibiliser l'ensemble des agents à la prévention des déchets, faire que le plus grand nombre pratique le compostage au bureau.

Résultat : l'ensemble des agents a été informé de la mise en place de composteurs. Seules une dizaine de personnes restant sur place pendant midi ont été sensibilisées.

N.B : Il est arrivé que des collègues, ne restant pas sur place le midi, apportent leurs épluchures l'après-midi.

Résultats quantitatifs

Au total, 15 agents ont assisté à la sensibilisation sur la pratique du compostage (pendant la pause méridienne afin de cibler les personnes concernées directement par cette installation).

Résultats qualitatifs

Les semaines suivantes, le composteur était alimenté de restes de préparation de repas. Les agents d'entretien participent également à l'opération, ce sont eux qui vident le bioseau dans le composteur. De plus, suite à cette mise en place, un lombricomposteur a été mis en route sur un site ne diposant pas d'espaces verts.

Sur le territoire, la collecte du flux FFOM est payante depuis 2013. La mise en place des composteurs a permis d'enlever le bac FFOM mis à disposition (gain financier pour la collectivité et valorisation des biodéchets in situ).

MISE EN OEUVRE

Planning

Fin mars : mail à l'ensemble des agents de la Communauté d'agglomération pour les informer de l'objet et de la date de la sensibilisation

Début avril pendant la Semaine du Développement Durable :

- Sensibilisation au « compostage au travail » pendant midi
- Installation des composteurs, mise à disposition de broyat
- Affiches dans les salles de pauses et mise à disposition de bioseaux

Mi-avril : mise en route des composteurs et du lombricomposteur

Année principale de réalisation : 2013

Moyens humains

- Les agents d'entretien de la collectivité ;
- le service Moyens Généraux ;
- les animateurs environnement ;
- la chargée de mission Prévention.

Moyens financiers

Environ 100 € de matériel.

Moyens techniques

- 2 composteurs ;
- 3 bioseaux (un dans chaque salle de pause) ;
- 1 lombricomposteur ;
- affiches et guides.

Partenaires mobilisés

- Le service Moyens Généraux ;
- les agents d'entretien.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est reproductible à condition de disposer d'un espace vert pour implanter les composteurs

Difficultés rencontrées

Le fait de composter au travail et de faire bénéficier ce dispositif aux personnes n'ayant pas la possibilité de mettre un composteur chez elle.

Recommandations éventuelles

Connaître en amont le nombre de personnes restant sur place pendant la pause méridienne est préférable.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | ADMINISTRATION PUBLIQUE | EMPLOYE | ECOEXEMPLARITE | CAMPAGNE D'INFORMATION | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT
cecile.forgeot@ademe.fr
Direction régionale Nouvelle Aquitaine